

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 134 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2833 - Prix : 1€

Qatar : des milliards de dollars et le désert autour

Page 9

Chômage : le patronat veut des travailleurs à sa merci

Page 3

À propos de la réforme Macron des lycées professionnels

Page 4

COP 27 : tapis vert pour les gros pollueurs

Page 7

Dans les entreprises

À EDF Moufia et Saint Pierre : Journées portes ouvertes... aussitôt refermées !

Fin de la grève à Reunilab

Page 10

Afrique

La guerre sans fin de l'impérialisme français

Pages 12



Travailleurs de France ou immigrés

une seule et même classe ouvrière

Travailleurs de France ou immigrés : une seule et même classe ouvrière

Le sort que les gouvernants européens réservent aux migrants est une honte, une insulte à ce qui fait notre humanité.

Il a fallu une semaine pour que le gouvernement français daigne autoriser l'*Ocean Viking* à accoster à Toulon. Mais les 234 migrants qui étaient à son bord ne sont pas au bout de leurs peines. Ils ont été débarqués dans une zone de triage, ce qui permettra au gouvernement d'expulser ceux dont la demande d'asile sera rejetée. Parmi les bénéficiaires, seule une cinquantaine resteraient en France. Les deux tiers seront dispatchés, sans qu'ils aient leur mot à dire, dans les autres pays d'Europe.

Les migrants sont traités comme des parias et ils font l'objet d'un marchandage odieux entre pays européens. C'est à qui en refoulera le plus chez le voisin et en accueillera le moins. Cette politique est criminelle.

C'est elle qui a conduit à la mort de 27 naufragés dans la Manche en novembre 2021. Car il est désormais avéré que les secours gouvernementaux français ont refusé de secourir ces femmes et ces hommes qui étaient en train de se noyer. À leurs cris de détresse, les secours ont répondu : « *T'entends pas ? Tu ne seras pas sauvé.* » Autre échange : « *Je suis dans l'eau. – Oui, mais vous êtes dans les eaux anglaises.* » Jusqu'où allons-nous aller dans la déshumanisation ?

La fermeture des frontières et la défense d'une identité ou d'une pureté ethnique fantasmées sont révoltantes. Et elles sont surtout d'un autre âge ! Le brassage de l'humanité n'a jamais été aussi poussé. La planète est devenue un grand village où, même sans partager la langue et la culture des femmes et des hommes vivant à des milliers de kilomètres, nous en partageons les malheurs et les espoirs. Et c'est maintenant qu'il faudrait multiplier les frontières et les rendre infranchissables ?

L'histoire de l'humanité est celle des migrations. Mais le capitalisme les a portées à une échelle industrielle. Il fallait des bras pour les plantations des colonies en Amérique ? Des millions d'Africains ont été soumis à l'esclavage et déportés en Amérique. À eux se sont ajoutés, au 19e siècle, des millions de paysans pauvres chassés d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et de Russie par la misère.

Quand la bourgeoisie française a eu besoin de bras pour exploiter les mines, faire tourner les usines, percer des tunnels et construire des voies de chemin de fer, elle a fait venir des millions de jeunes d'Italie ou de Pologne. Elle a envoyé des émissaires recruter dans les campagnes d'Algérie, du Maroc, de Tunisie...

Les prolétaires ont de tout temps été déplacés selon les besoins des capitalistes. C'est toujours le cas aujourd'hui. Au Qatar, les stades où va se jouer la Coupe du monde ont été construits par des immigrés venus du Népal, d'Inde ou du Pakistan.

En France, pas un hôpital, pas un Ehpad, pas une société de gardiennage, pas un chantier, pas une usine ne fonctionnerait sans immigrés. Et, pour pallier le manque de bras dans les secteurs où l'exploitation est la plus dure, le patronat réclame, encore aujourd'hui, plus de main-d'œuvre immigrée !

Ce sont les exploiters à la recherche de profits qui provoquent et façonnent les migrations. Mais, tout en rassemblant et en mélangeant les travailleurs des quatre coins du monde, les capitalistes ont toujours eu pour politique de les diviser et de les dresser les uns contre les autres.

Nombre de patrons sont connus pour cela. C'est un des sports préférés de Bolloré, qui doit sa fortune aux travailleurs africains et a acheté la chaîne de télé Cnews pour cracher, du matin au soir, sur les immigrés ! Et il y a, bien sûr, tous les politiciens qui veulent faire carrière en misant sur les préjugés racistes et xénophobes.

Il ne faut pas marcher derrière ces gens-là. Ils sont les ennemis avérés des travailleurs. Ils divisent le monde ouvrier. Pour se défendre aujourd'hui et pour changer la société demain, il faut que les exploités agissent en tant que classe sociale.

Ce n'est possible qu'en comprenant que l'immigration n'est pas liée à une couleur de peau, à une origine ou à une nationalité. Elle fait partie de la condition ouvrière. Elle est le fruit de la domination des riches sur les pauvres. Le fruit de la domination de ceux qui possèdent les moyens de production sur ceux qui en sont démunis. Transformés en prolétaires, ceux-ci sont forcés de vendre leur force de travail là où ils le peuvent.

Les immigrés sont tous des travailleurs et quasiment tous les travailleurs sont des immigrés. S'ils n'ont pas changé de continent ou de pays, ils ont changé de région ou de ville. La fraternité de classe doit nous conduire à être du côté des migrants contre nos exploiters et nos gouvernants. Car c'est ensemble que nous aurons la force de briser les chaînes de l'exploitation.

Nathalie Arthaud

Chômage : le patronat veut des travailleurs à sa merci

La réforme de l'Assurance chômage contient une nouvelle volée d'attaques contre les chômeurs, et en réalité contre tous les travailleurs.

Depuis 2019, les travailleurs au chômage ont déjà subi une baisse importante des allocations avec la modification du calcul du salaire de référence et du nombre de mois travaillés pour calculer le montant de celles-ci. C'est ainsi qu'en juin dernier un travailleur du secteur de l'événementiel, occasionnel par définition, a vu son indemnité journalière baisser de 62 à 26 euros suite aux nouvelles règles de calcul.

Mais cela ne suffit pas au patronat. Un nouveau tour de vis est donc

prévu dans la nouvelle loi, qui introduit une « modulation des droits ». En clair, il s'agirait de définir différents coefficients à appliquer suivant le taux de chômage. Au coefficient rouge correspondrait un taux de chômage élevé et les règles actuelles – qui ont déjà bien entamé les droits des chômeurs – resteraient en place. Mais aux coefficients orange et vert correspondraient des durées moins élevées de versement des allocations, car le taux de chômage serait jugé plus favorable. Suivant une estimation faite par les syndicats, avec un taux de chômage à 7 %, la durée des droits à indemnisation baisserait de 25 % !

Comme si cela ne suffisait pas, les salariés déclarés en abandon de poste seront exclus des droits au chômage, de même que ceux ayant décliné deux propositions de CDI.

Cette nouvelle réforme est un pas de plus dans la contrainte que le patronat veut exercer sur les travailleurs pour leur faire accepter des conditions de travail et des salaires au rabais. Pour cela, comme pour le reste, il peut compter sur le zèle du gouvernement.

Partage de la valeur : vol dissimulé

Comment justifier de ne pas taxer les superprofits et de ne pas augmenter les salaires ? C'est à cette défense obstinée des bénéficiaires des grandes entreprises que se consacrent ces jours-ci ministres et députés.

Ainsi, l'eurodéputé Canfin, ancien écologiste passé macroniste, entame une mission pour trouver une solution acceptable par tous les partis gouvernementaux, et surtout par le patronat, afin de clore le débat sur les superprofits. C'est aussi l'objectif de Le Maire, le ministre de l'Économie, qui pousse à des accords de participation et d'intéressement.

Dans les cercles gouvernementaux, on tourne autour du pot autant que possible pour éviter que l'augmentation des salaires et leur indexation sur les prix ne gagnent en popularité dans les rangs des travailleurs et ne finissent par constituer un objectif de lutte.

C'est dans ce contexte que Dusopt, le ministre du Travail, organise un débat sur le « dividende salarié » et le « partage de la valeur », où le patronat et les dirigeants des confédérations syndicales discutent, ex-

cluant d'emblée toute contrainte envers les capitalistes.

Mais qu'est-ce que cette valeur, si ce n'est les richesses de l'économie, créées exclusivement par le travail manuel et intellectuel de dizaine de millions de salariés ? Aujourd'hui les capitalistes, c'est-à-dire la toute petite minorité qui possède les grandes entreprises, ont un contrôle total du produit du travail d'autrui, la plus-value. C'est bien à contrecœur qu'ils en laissent aux producteurs une toute petite partie, par le biais des salaires,

eux-mêmes rognés par l'inflation.

Il n'y a aucune raison d'accepter ni le partage ni ces règles dictées par ceux qui veulent contrôler la valeur sans avoir rien fait pour la produire. La seule règle pour les travailleurs doit être d'imposer au patronat de payer... tout ce qu'ils pourront l'obliger à payer, y compris l'exproprier.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 20 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 25 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 26 NOVEMBRE de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 10 DÉCEMBRE de 8H30 à 10H00

Assez du parasitisme patronal encouragé par les élus !

Deux sénatrices de la droite réunionnaise, Viviane Malet et Nassimah Dindar, ainsi qu'une vingtaine d'autres députés de droite, ont déposé un amendement dans le cadre de la discussion sur le Plan de Financement de la Loi sur la Sécurité Sociale 2023 (PFLSS) visant à exonérer en Outre-mer les entreprises du BTP de toute cotisation patronale jusqu'à 2,7 Smic sous prétexte que le secteur du BTP serait « en grande difficulté du fait de la baisse des commandes publiques et du renchérissement des matériaux de construction ».

Jusqu'à présent, ces entreprises, et pas des moindres, les GTOI, SBTPC, Eiffage et cie, bénéficiaient déjà dans le cadre de la LODEOM (la loi pour l'Outre-mer, en fait pour les patrons d'Outre-mer!) de l'exonération totale des cotisations patronales jusqu'à 1,3 Smic et partielle entre 1,3 et 2,2 Smic. Mais pour la droite, cela ne suffisait pas.

Pourtant cette politique en faveur du patronat n'a pas eu d'effet sur la construction des logements sociaux attendus par quelques 30 000 familles réunionnaises et la réfection des logements insalubres. Cela a juste permis aux capitalistes du BTP de maintenir, voire d'augmenter leurs profits malgré la crise et malgré la



baisse de la commande publique.

Alors une amplification des exonérations patronales ne pourra que renforcer le caractère parasitaire du patronat qui s'appuie toujours plus sur les aides de l'État et la spéculation sur la rareté des produits.

Les caisses d'assurances sociales privées de l'apport des cotisations patronales sont asséchées et la dette sociale des patrons est convertie en dette d'État. Une dette que le gouvernement demandera ensuite aux travailleurs de payer, d'une façon ou d'une autre.

Alors assez de cadeaux au patronat ! Si celui-ci n'est plus capable de faire tourner l'économie sans l'aide de l'État, les travailleurs sont tout à fait capables d'en prendre les rênes et de la faire tourner au profit de toute la société et à moindre coût, car délivrée enfin de l'obligation d'entretenir les inutiles qui nous dirigent et nous exploitent !

À propos de la réforme Macron des lycées professionnels

Le 18 octobre dernier, plusieurs dizaines de professeurs des lycées d'enseignement professionnel (un lycée sur trois à La Réunion) manifestaient devant le rectorat à Saint-Denis, en même temps que leurs collègues de métropole, contre la réforme de l'enseignement professionnelle prônée par Macron.

« Cette réforme consisterait à augmenter la durée des stages en entreprise et à créer de la main d'œuvre bon marché. Les élèves vont passer 33 semaines en entreprise, en étant payés une misère, et ces heures seront compensées sur des heures d'enseignement. On souhaite former des citoyens éclairés, qui peuvent poursuivre des études. Avec ce nouveau système, c'est terminé, car ils n'auront pas le niveau. Cela veut dire qu'on limite l'avenir de nos élèves, et pour nous c'est inacceptable », a déclaré une syndicaliste lors de ce rassemblement.

Le but de cette réforme est effec-

tivement, à la demande du patronat qui se plaint de ne pas trouver de candidats pour ses propositions d'embauche, d'offrir à celui-ci une main d'œuvre prête à se plier à toutes ses exigences en matière d'horaires, de salaires, mais aussi de tâches à effectuer et de conditions de travail.

Les patrons de La Réunion n'ont pas attendu cette réforme pour exploiter les jeunes en apprentissage. Certaines entreprises tournent ainsi déjà avec une majorité d'apprentis. C'est tout bénéf pour leurs propriétaires qui vont jusqu'à empêcher certains jeunes d'aller aux cours.

Macron avec sa réforme ne vise qu'à légaliser et à généraliser ces pratiques.

En supprimant les heures de cours consacrées à l'histoire, à la maîtrise du français et à la réflexion en général, il veut livrer la jeunesse travailleuse sans moyens de se défendre, sans repères de classe, face à

la rapacité patronale.

Ainsi dans les lycées professionnels, tout est fait pour faire le silence sur les grandes luttes de la classe ouvrière, sur ce qu'elles ont apportées à toute la société. Tout est fait pour que les futurs salariés (ouvriers, employés, techniciens et même ingénieurs) ne soient pas fiers de leur classe, mais intègrent l'idée qu'ils doivent tout au patronat.

Ainsi dans ces lycées voit-on l'administration inviter les représentants patronaux à venir faire miroiter leurs belles promesses d'embauches et de carrières, mais à aucun moment ceux des organisations ouvrières qui leur peindraient un tableau plus réaliste de la condition salariale et qui pourraient faire germer chez eux l'idée de changer la société !

C'est pourtant avec ces idées-là que la jeunesse ouvrière a besoin de renouer, pour des raisons vitales !

Police : des milliards pour la répression

La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur vient en débat à l'Assemblée. Concoctée par Darmanin, sa mesure phare est une hausse de 15 milliards d'euros de son budget pour les cinq années à venir.

Au Sénat, l'ardeur sécuritaire du ministre de l'Intérieur a convaincu la droite de voter pour et les socialistes de s'abstenir. Ces partis de gouvernement, qui s'opposent fermement à toute mesure d'augmentation générale des salaires lorsqu'il s'agit des travailleurs, sont unanimes à donner au ministre les moyens d'honorer les revalorisations salariales promises aux syndicats de policiers et aux gen-

darmes lors de la campagne électorale.

Cette manne financière équivaudra à une augmentation de 22 % du budget sécurité de l'État sur cinq ans, ce que n'auront ni la Santé ni l'Éducation. Elle permettra de doubler la présence des policiers et gendarmes sur le terrain, si l'on en croit le ministre, qui prétend ainsi contenir les problèmes sociaux.

Cette croissance des forces de répression se traduira, entre autres, par la création de onze nouvelles unités de forces mobiles spécialisées pour, paraît-il, assurer la sécurité de la Coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux olympiques en 2024. Les

futurs supporters, pensant à ceux de Liverpool bloqués et gazés par la police en mai dernier au stade de France, verront-ils là des forces de l'ordre ou bien du désordre ?

Ces onze nouvelles unités, qui ne disparaîtront certainement pas après ces compétitions sportives, s'ajoutent aux 170 existantes, CRS et escadrons de gendarmerie mobile confondus. L'État « démocratique » programme ainsi la future répression des troubles sociaux que la déliquescence du capitalisme ne manquera pas de provoquer.

Paradis fiscal : paradis du capital

Le juge Renaud Van Ruymbeke, qui a instruit l'affaire de corruption chez Elf, met à profit sa retraite pour décortiquer les rouages de la corruption et de l'évasion fiscale.

De sociétés écrans en montages financiers opaques, un économiste évalue à 8 700 milliards de dollars les sommes escamotées via les sociétés offshore, ce qui correspondrait, d'après lui, à un siècle d'impôts sur le revenu. Et la somme doit être largement en dessous de la réalité, tant les moyens de soustraire les milliards aux regards sont nombreux !

Van Ruymbeke souligne que les promesses des politiciens d'éliminer les paradis fiscaux à coup de listes

noires, grises ou blanches de pays sont autant d'illusions et de tromperies et que ces « listes sont quasi vides et sans contrôle effectif ». Compter sur une liste noire de paradis fiscaux pour arrêter l'hémorragie de milliards est illusoire, Renaud Van Ruymbeke qui connaît son sujet le confirme. Pourtant, il en appelle à une véritable prise de conscience des États pour « vraiment changer les règles du jeu », ces mêmes États pour qui il est hors de question de contraindre à quoi que ce soit les capitalistes.

Il vaudra mieux compter pour cela sur le contrôle des travailleurs.



Ville de Saint Denis : bienvenue dans le monde de l'exploitation !

Sur fond de chômage massif des jeunes à La Réunion, la mairie de Saint-Denis, dirigée par la socialiste Ericka Bareigts, a organisé lundi 14 novembre un job dating où la mairie s'est engagée à embaucher 120 jeunes âgés de moins de 25 ans en service civique sur une période de 8 mois et pour des durées de travail hebdomadaires de 25 heures... pour un salaire mensuel de 600 euros net !

Un petit calcul rapide fait ressortir

que ces jeunes, adultes, n'auront même pas droit au Smic horaire net de 8,76 €, mais devront se contenter d'une rémunération horaire nette de 5,55 €.

Il y a peu de chances qu'en si peu de temps ces jeunes pourront « acquérir les compétences réelles dans les douze domaines » où ils sont censés intervenir (accompagnement des élèves dans les ateliers avec les enfants pendant leur pause mé-

dienne, travail au CCAS de la commune), comme le prétend la directrice générale adjointe à la « Ville ambitieuse » (sic!).

Ce qui est plus probable, c'est que le véritable objectif de ces soi-disant socialistes, comme ils le disent eux-mêmes, est bien que ces compétences acquises (dont le fait d'être sous-payés ?) seront demain fort « prisées par les employeurs ». Et comment !

TPMP ou plutôt TPLP : Tout pour leurs pommes !

Hanouna, l'animateur de l'émission TPMP sur C8, la chaîne appartenant au capitaliste français Vincent Bolloré, recevait jeudi 10 novembre le député de la NUPES Louis Boyard.

Ce dernier a fait sortir de ses gonds Hanouna quand il a accusé Bolloré de « faire partie des cinq personnes qui possèdent autant que 27 millions de personnes ».

Après l'avoir copieusement insulté

(« Ferme ta gueule ! », « T'es une merde ! », « Casse toi ! »), Hanouna et son équipe ont obligé Boyard à quitter le plateau sous les huées.

Hanouna se vante que son émission donne la parole à tout le monde, mais il sort les crocs quand on dit la vérité sur son maître et patron avec qui il a passé un contrat pour ses bons services comportant une rémunération annuelle de 35 millions d'euros pour la période allant de

2015 à 2026 !

Quand il s'agit d'amuser la galerie pour mieux camoufler l'origine de leur enrichissement (pour Bolloré : l'accaparement pendant des années de la majorité des ports africains, avec la complicité des dictateurs locaux et le soutien des gouvernements français), les capitalistes sont prêts distribuer quelques miettes à leurs larbins de service !

Pannier-Runacher : la main dans le sac

Jean-Michel Runacher, ayant fait sa pelote dans le pétrole, a souhaité pouvoir en faire profiter rapidement ses petits-enfants. Afin que le fisc ne dépouille pas les tendres héritiers, il leur a transmis un peu plus d'un million d'euros en passant par des paradis fiscaux et en constituant, devant notaire, une société de droit français. Les enfants étant mineurs à l'époque, c'est leur mère, Agnès Pannier-Runacher, fille de Jean-Michel Runacher, qui a signé les papiers. Quoi de plus banal ? Rien de cela ne sort des pratiques habituelles de ces riches qui ont de quoi faire de l'optimisation fiscale.

L'affaire se complique du fait que

la mère des enfants, Agnès Pannier-Runacher, est devenue ministre en 2018. Elle n'a pas cru alors devoir déclarer cette opération car, voyez-vous, il s'agit des sous de son père et de ceux de ses enfants, pas des siens.

Le sens de la famille et de la vie sociale de la ministre a été mis derechef en lumière lorsque la presse a révélé qu'elle habite dans une propriété de la famille Dassault, ces milliardaires avionneurs vivant en symbiose avec les finances publiques et distribuant depuis trois générations des cadeaux au personnel politique. Interrogée sur les pratiques de sa ministre, la Première ministre Borne a dédaigneusement répondu qu'elle ne

commente pas les rumeurs de la presse.

Toutefois, lundi 14 novembre, le gouvernement indiquait par décret que, désormais, Agnès Prunier-Runacher ne pourrait plus traiter les affaires relatives au pétrolier Perenco, cette entreprise touchant de près son père et, semble-t-il, ses enfants. Gérant des fortunes du grand capital, le personnel politique a en effet l'habitude d'arrondir la sienne au passage. Ce décret rappelle à la ministre de la Transition énergétique que, pour la bonne image du gouvernement, il est tenu à une certaine discrétion ou, au moins, à un savoir-faire minimum.

GAFAM : nouvelle économie, vieilles méthodes

Après Snapchat qui a supprimé 1 200 emplois, 20 % de ses effectifs, fin août, Musk vient de licencier la moitié des 7 500 salariés de Twitter puis 4 400 des 5 500 contractuels.

Facebook a annoncé fin octobre le renvoi de 11 000 personnes sur 87 000, et Amazon vient de faire connaître son intention de licencier 10 000 employés.

Amazon comptait fin septembre 1,54 million d'employés dans le monde, sans compter les travailleurs saisonniers recrutés pour les fêtes par exemple. C'est dire si, pour Amazon, dont le chiffre d'affaires pour 2021 s'élève à 470 milliards de dollars et les bénéfices à 33 milliards, 10 000 emplois, c'est un

détail.

Mais depuis le début de l'été la valorisation boursière du commerce en ligne a fondu de moitié, parce que les bénéfices progressent, mais moins vite que par le passé. Chez Meta (Facebook, Whatsapp, Instagram...), c'est la même histoire. Le chiffre d'affaires trimestriel a un peu reculé en septembre, et le résultat net de plus de 4 milliards pour trois mois est inférieur aux périodes précédentes. La valorisation boursière a été divisée par trois en un an, suivant la tendance du marché du numérique, en repli après l'euphorie de la période Covid.

Les actions de ces entreprises sont l'objet d'une spéculation incen-

sante, alimentée par l'argent des petits épargnants attirés par la hausse des cours et qui se concentre in fine entre les mains de ceux qui sont en haut de la pyramide. D'ailleurs, depuis l'annonce des emplois supprimés par Amazon, l'action a gagné plus de 15 %, un rebond qui a enrichi plus d'un spéculateur, mais que 10 000 familles paieront par le chômage.

En procédant à des suppressions d'emplois massives, ces entreprises veulent rassurer les spéculateurs : des profits, elles en font, et elles feront tout ce qu'il faut pour continuer à en faire, en sacrifiant le nombre de travailleurs qu'il faut.

Ravivons la flamme de la colère !

Arrivée à La Réunion le 25 octobre, la Flamme du Soldat inconnu a fait le tour des 24 communes pour finir sa promenade à Saint-Denis le 11 novembre.

Partout, élus et galonnés ont fait leur homélie, la main sur la couture du pantalon, sur le patriotisme, sur le devoir de mémoire des soldats « tombés pour défendre la mère patrie » sans oublier de faire entonner *La Marseillaise* à des marmailles à la fin des cérémonies et tutti quanti.

Contrairement à ce qu'a dit le préfet dans son discours le 11 novembre, les 1500 soldats réunionnais (1/100 de population de l'île de l'époque) ne sont pas morts « pour la France » au cours de la première guerre mondiale, mais ont été sacrifiés comme des millions d'autres, par les puissances impérialistes qui s'affrontaient pour le partage du monde, en particulier les colonies, pour le compte de leur bourgeoisie capitaliste respective assoiffée de richesses et de profits.

Après cette boucherie qu'a été la « grande guerre », ces mêmes puis-

sances ont à nouveau plongé le monde dans une nouvelle guerre pour les mêmes causes et pour les mêmes intérêts entre 1939 et 1945, toujours avec des millions de morts. Il s'en est suivi des massacres de populations, de répressions féroces de révoltes dans les colonies à Madagascar, en Indochine, en Algérie, et dans de nombreux pays sous domination impérialiste.

Aujourd'hui, avec la répétition de toutes ces simagrées et discours patriotiques, les États veulent faire marcher les travailleurs au pas pour tenter de leur faire accepter encore plus de sacrifices et préparer les esprits, alors que la guerre frappe à nouveau aux portes de l'Europe, en Ukraine.

Macron n'affirmait-il pas en août qu'il fallait « *accepter de payer le prix de la liberté* » ?

Un officier américain l'amiral Charles Richard, a, de son côté, déclaré début novembre lors d'une conférence à la Naval Submarine League, que « *la crise ukrainienne actuelle, ce n'est qu'un échauffe-*

ment ». « *Le grand conflit arrive* ».

Tant que les capitalistes garderont la main sur la société, tant que la loi du profit dominera, la barbarie, l'exploitation, les guerres seront à l'ordre du jour un peu partout sur la planète. Tant que la concurrence et la guerre économique capitaliste domineront, l'ensemble des travailleurs et des classes pauvres vivront sous la menace de voir un jour ces guerres économiques ou ces conflits localisés embraser le monde entier et les transformer en chair à canon.

Il faut refuser de laisser notre sort entre les mains de ces irresponsables, fauteurs de crise et profiteurs de guerre !



COP 27 : tapis vert pour les gros pollueurs

Le patron de Total, Patrick Pouyanné, présent à la COP 27, y a été interpellé par des militants écologistes, dénonçant à juste titre l'opération de greenwashing de Total. Mais Pouyanné n'est que l'un des 636 lobbyistes présents à la COP27 pour défendre les intérêts des plus gros capitalistes. Pour sa part, Pouyanné est président de l'association Entreprises pour l'environnement, où sont inscrits Engie, Veolia, Lafarge, Vinci, la BNP et AXA, et intervient à ce titre dans le stand que la France tient pendant toute la COP. Total rentabilise ainsi la part infime de sa production, 0,38 % exactement, issue d'énergies renouvelables.

La réalité que dénonçait un reportage diffusé sur la chaîne de télévision Arte est sordide. Au Texas, les habitants voient soudainement surgir près de leur maison des forages de

Total destinés à extraire le gaz de schiste. Ils subissent des micro-tremblements de terre. Des gaz toxiques s'échappent des puits et les eaux sont polluées. Quand des militants s'organisent pour protester, ils se heurtent à un mur du côté de Total. Les autorités locales ont souvent été achetées, et une élue déclare même que, de toute façon, si la commune s'opposait à Total, elle devrait en payer le prix et cela la ruinerait pour des décennies.

En Ouganda, Total effectue 400 forages dans un parc naturel et construit le plus grand oléoduc chauffé du monde, 1 400 km jusqu'à la Tanzanie et l'océan Indien. Les projets de Total dans ce pays et en Tanzanie pourraient émettre jusqu'à 34 millions de tonnes de CO2 par an, soit trente fois les émissions annuelles de ces deux pays. Les terres

concernées sont censées avoir été achetées, mais la plupart des paysans qui les cultivaient, 80 000 environ, ont été expropriés sans avoir touché quoi que ce soit.

Comment s'étonner que la COP 27 offre une vitrine à des entreprises comme Total ? Les gouvernements et l'ONU qui l'organisent n'ont eux-mêmes rien à refuser à ces trusts irresponsables et criminels, au point que la lutte contre le réchauffement climatique qu'ils prétendent mener fait de moins en moins illusion.



IVG : un droit à défendre

Mercredi 16 novembre, malgré le refus du Sénat, les députés de l'Assemblée nationale de tous les bords sauf de la droite et du RN ont voté une loi constitutionnelle stipulant : « *Nulle femme ne peut être privée du droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG).* »

Il s'agit de protéger le droit à l'IVG, menacé aux États-Unis et dans des pays européens comme la Pologne, la Hongrie ou l'Italie. Mais inscrire le droit à l'avortement dans la Constitution ne garantit pas aux femmes de pouvoir en bénéficier.

Ainsi, cela ne compensera pas la fermeture de 130 centres d'IVG depuis quinze ans ; ni celle, entre 2007 et 2017, de 45 établissements hospitaliers pratiquant l'IVG, selon les chiffres du Planning familial. Aux difficultés matérielles s'ajoutent les difficultés morales, nombre de médecins refusant de pratiquer des IVG. D'après un rapport parlementaire, les plus lésées sont les femmes habitant dans des zones rurales, à cause des délais et des trajets qui s'allongent considérablement.

La droite et le RN se sont opposés

à la loi, nombre d'entre eux étant de fervents militants anti-IVG. Quant à Le Pen, en 2012, elle demandait le déremboursement de l'IVG par la Sécurité sociale et évoquait de prétendus avortements de confort.

Le droit élémentaire à interrompre une grossesse non désirée a été conquis de haute lutte, au terme du long combat de plusieurs générations de femmes. Qu'il soit inscrit ou non dans la Constitution, le combat pour le défendre et le faire respecter reste à mener.

Salon du made in France : le mensonge tricolore

Jeudi 10 novembre, Bruno Le Maire inaugurait le 10e salon du made in France, initié par Montebourg et regroupant 800 entreprises censées réaliser leur production en France.

D'après le ministère de l'Économie, pour obtenir le label made in France, le produit doit « *tirer une part significative de sa valeur d'une étape de fabrication localisée en France* » et y « *avoir subi sa dernière transformation substantielle* ». La définition est suffisamment vague pour permettre à beaucoup d'entreprises de le revendiquer sans avoir à s'imposer trop de contraintes.

Le made in France est donc pour

beaucoup un produit de la démagogie politicienne. C'est aussi un argument marketing dans la guerre pour les parts de marché et un argument de choix pour justifier des prix élevés. Au salon de cette année, les patrons arboraient pourtant une mine sombre, préoccupés par la révision à la baisse de leurs perspectives : les prix des produits made in France, en général plus élevés, vont augmenter avec la flambée des coûts de l'énergie, des matières premières et des frais de transport.

Les discours moralisateurs vis-à-vis des consommateurs ne manqueront pas, pour tenter de les convaincre de « payer plus cher pour

sauver les emplois ». Pour certains patrons, comme le propriétaire des ateliers de jeans Tuffery, ou Gibault, fondateur du Slip français, l'enjeu est important : il s'agit de sauver leurs profits ! Mais, au-delà de l'objectif commercial, ce salon vise aussi à donner l'impression que, tout en défendant la liberté patronale de licencier, les gouvernements se préoccupent aussi de l'emploi industriel. Autant dire que, quel que soit l'aspect envisagé, le made in France, c'est un gros mensonge sur toute la ligne !

Mondial : joue au foot et tais-toi !

Pendant la prochaine Coupe du monde de football au Qatar, les joueurs de l'équipe du Danemark voulaient lors de leurs entraînements porter un maillot portant la mention « *Les droits humains pour tous* ». La FIFA, Fédération internationale de football association, l'interdit.

Il s'agit évidemment de complaire aux gouvernants qataris et aux grosses entreprises du BTP, qui ne veulent pas voir dénoncée, même à demi-mot, l'exploitation brutale des ouvriers ayant construit les stades.

Les dirigeants du foot-business voudraient que les joueurs se contentent de marquer des buts. Exprimer des idées critiquant un tant soit peu les puissants de ce monde d'exploitation, ou simplement des sentiments humains ordinaires, cela ne fait pas partie du contrat.

L'utilisation politique exclusive d'un sport aussi populaire que le football, par contre, est réservée au gros business et aux États, qui en profitent pour brandir leurs drapeaux et faire assaut de nationalisme.



Qatar : des milliards de dollars et le désert autour

Le choix du Qatar pour la Coupe du monde de football 2022 a montré combien cette monarchie pétrolière, tout comme celles du Bahreïn voisin ou d'Abou Dhabi, est courtisée par les chefs d'État occidentaux et des institutions comme la FIFA, intéressés avant tout par les financements qu'ils peuvent en obtenir.

À longueur de reportages, ces États sont présentés comme des puissances émergentes. Mais si leurs richesses remplissent les coffres-forts des dynasties au pouvoir, elles enrichissent davantage encore les multinationales occidentales. Ces créations artificielles de l'impérialisme ont même été étudiées pour.

Le Qatar est d'une taille comparable à la Corse. Il compte trois millions d'habitants avec les travailleurs immigrés, les Qataris, tous issus de riches familles, ne formant que moins de 10 % de la population. De même, les Émirats arabes unis voisins constituent une fédération de

sept petits États, comme Dubaï ou Abou Dhabi. Le Bahreïn, situé sur un archipel du golfe Persique, est un micro État dont la superficie totale est de seulement 778 km². Cette division en minuscules États, tous dirigés par des monarchies moyenâgeuses, a été l'œuvre de l'impérialisme anglais qui s'est installé dans ce qui était auparavant des provinces reculées de l'Empire ottoman n'ayant aucune vocation à une existence nationale indépendante, avant de les façonner en fonction de ses intérêts.

Dans les années 1930 et 1940, on découvrit partout dans cette région d'énormes gisements de pétrole. Ce fut le cas au Qatar, tout comme à Bahreïn en 1932, puis au Koweït – une création tout aussi artificielle arrachée au territoire irakien – en 1938. Les concessions vinrent enrichir les compagnies britanniques.

Puis l'impérialisme américain supplanta progressivement les autres

impérialismes pour exploiter l'or noir pour le compte de ses multinationales. La découverte, il y a une cinquantaine d'années, du gigantesque gisement gazier de North Field (qui représenterait 13 % des réserves de la planète), dont le Qatar partage l'exploitation avec l'Iran voisin, a fait de l'émirat un des tout premiers producteurs et exportateurs de gaz au monde (notamment du gaz naturel liquéfié, le GNL). Cela vaut bien de la part des dirigeants du monde quelques courbettes lors de ballets diplomatiques, des financements divers et, en pourboire, l'organisation d'une Coupe du monde.

C'est ainsi que les énormes revenus du pétrole ont pu enrichir non seulement quelques grandes familles des monarchies du Golfe mais aussi les multinationales du pétrole comme les banques occidentales qui abritent les fortunes de ces riches familles.

Ocean Viking : démagogie avec la peau des migrants

Après trois semaines passées en mer, les 234 personnes à bord du navire humanitaire de SOS Méditerranée ont enfin pu débarquer le 11 novembre au port de Toulon.

Face au refus du gouvernement italien dirigé par la Première ministre d'extrême droite Georgia Meloni de le laisser accoster en Italie, Macron et Darmanin ont tenté de se présenter en humanistes. Le ministre de l'Intérieur français dénonce un « choix incompréhensible » et l'attitude « inhumaine » de l'Italie et prétend agir « pour sauver des vies ». Il n'est pas sûr que cela suffise à faire oublier qu'en juin 2018 les mêmes politiciens refusaient de laisser débarquer les 600 passagers d'un autre navire humanitaire, l'*Aquarius*. Macron prétendait à l'époque que leur accueil « n'était pas soutenable » et allait même jusqu'à accuser les militants humanitaires de faire « le jeu des passeurs ».

En fait d'humanité, le gouverne-



ment a mis en place une zone d'attente dans un centre de vacances de la presqu'île de Giens. Les 188 migrants qui y ont été envoyés ne peuvent pas sortir, attendant d'être triés. Seuls en effet une cinquantaine d'entre eux pourront rester en

France, les autres devant être répartis entre plusieurs pays d'Europe. Darmanin vient d'annoncer que 44 migrants seront expulsés.

En matière de politique migratoire, Macron n'a rien à envier aux politiciens d'extrême droite.

À EDF Moufia et Saint Pierre : Journées portes ouvertes... aussitôt refermées !

À peine le premier confinement était-il décrété par le gouvernement en mars 2020 que la direction d'EDF Réunion s'empressait de fermer toutes ses agences à la population. Mesure que seul le centre réunionnais a décidé de prendre, contrairement aux autres centres domiens et métropolitains.

La justification de cette décision donnée par la direction était d'éviter les contacts et les cas de contaminations au Covid 19, mais aujourd'hui que l'épidémie est résiduelle, les agences restent fermées.

Pendant toute cette période, la direction a généralisé le télétravail en interne et a mis fin à la réception physique du public. Nombreux ont été les clients qui ont perdu des heures à attendre en vain que les rideaux métalliques de ce service public se relèvent !

Ceux qui persistent à vouloir être reçus physiquement doivent prendre rendez-vous par téléphone et il n'est pas sûr qu'ils le soient, car la direction a donné la consigne à ses agents

de n'accorder cette possibilité que dans un nombre limité de cas.

Elle avait déjà promu depuis des années une politique de prélèvement automatique des factures afin de supprimer les files d'attente devant ses caisses... et surtout les postes de travail des caissiers ! Ces derniers ont été remplacés par des guichets de paiement informatisés. Dans le cas où ils tombent en panne, les usagers en sont quitte pour revenir ultérieurement avec l'angoisse de dépasser la limite de paiement et de recevoir dans la foulée une menace de coupure.

Réception téléphonique, informatisation des demandes de renseignement et de paiement, la politique de la direction vise par là à supprimer à terme de nombreux postes de travail et donc à faire des économies sur la masse salariale du centre. Peu lui importe que cela se fasse au détriment de la population et particulièrement de ses fractions les plus fragiles : les personnes âgées et les plus pauvres.

Afin de donner le change à ceux que sa politique dérange, elle a organisé récemment deux journées « portes ouvertes » sur les sites de Saint Pierre et du Moufia après avoir sélectionné parmi sa clientèle un certain nombre d'invités.

Ceux-ci sont venus en nombre et si ils ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé par les agents des différents services sur les différents stands mis à leur disposition (Raccordements, Maîtrise de l'énergie, plateau clientèle, réclamations), ils continuent à poser la même question aux agents ; « Pourquoi vous n'ouvrez pas l'agence toute l'année ? ». Certains plus déterminés se présentent maintenant directement au siège de la direction, à Saint Denis, et font le forcing jusqu'à ce qu'ils soient reçus par un agent.

L'opération poudre aux yeux de la direction n'a finalement trompé personne, ni les travailleurs d'EDF, ni la population.

Fin de la grève à Reunilab

Après 9 jours de grève, les salariés du laboratoire d'analyse Reunilab/INOVIE ont repris le travail. Ils réclamaient le maintien de leurs

acquis obtenus avec l'ancienne direction de Reunilab, à savoir la prime de Partage de la Valeur (prime Macron) de 3000 €, la prime de fin d'année de

3000 €, une augmentation collective des salaires de 100 €, deux jours supplémentaires pour les événements familiaux (enfants malades, etc.).

Ils ont obtenu 19 € d'augmentation mensuel (« l'équivalent de deux barquettes de manger », dit un travailleur !), une prime de transport de 500 € net annuel, 500 € de prime de fin d'année, le passage du titre restaurant de 6,50 € à 8 € et le paiement de 3 jours de grève sur 9.

Si le résultat est loin du compte, les grévistes de Reunilab ont contraint Inovie leur nouvel exploitateur à des concessions, ce qui est à mettre au crédit de leur grève et de leur combativité !



La Cane : après la grève, intimidations et tentatives de remise en cause du protocole d'accord

Lors de la grève menée par les travailleurs de cette coopérative agricole en mai 2022, la direction avait dû lâcher du lest sur les salaires (300 € brut étalés sur trois ans, des embauches et 5 mois supplémentaires de salaires pour les départs en retraite, en sus des 2 mois légaux).

Lors des discussions avec le piquet de grève les membres du comité de direction tentaient de faire bonne figure et se voulaient consensuels espérant ainsi accélérer la reprise.

Mais après la reprise du travail, ce qui les anime, c'est un désir de revanche contre les travailleurs qui se sont battus pour leurs revendications.

Un jeune employé a ainsi été convoqué en entretien préalable à licenciement pour avoir récupéré, avec l'accord de sa hiérarchie, quelques godets plastiques destinés à être re-



turnés au fournisseur. Le débrayage solidaire de cinq de ses collègues a obligé la direction à remballer son sale projet.

Quelques temps plus tard, la direction décidait de ne verser que 3 salaire sur les 5 obtenus à un salarié partant à la retraite après plus de

trente années de présence dans l'entreprise.

Tromper, harceler, intimider, se renier c'est la morale ordinaire des exploiters.

Les NAO à la Sopema (Commerce de gros - La Possession)

À l'issue de 4 rounds de négociations salariales, les salariés ont obtenu : une prime de départ à la retraite de 3000 € brut pour ceux ayant au moins 15 années de présence dans l'entreprise et les augmentations de salaires suivantes pour 2022 : + 45 € en avril, + 45 € en juin, + 60 € en

octobre et + 30 € en décembre.

À cela s'ajoute le paiement de 12 jours fériés (11 nationaux + le 20 décembre) et une prime de partage de la valeur de 400 € net.

Si la direction a fini par concéder ces augmentations, c'est qu'elle en a les moyens et que son chiffre d'af-

faire se porte bien. Peut-être a-t-elle fait aussi le calcul qu'il vaut mieux lâcher du lest à temps plutôt que de se retrouver, comme un avril 2019, avec une entreprise à l'arrêt pendant plusieurs jours pour cause de grève !

DANS LE MONDE

UKRAINE

Ceux qui se font du blé !

Avec la guerre en Ukraine et les incertitudes qui pèsent sur la livraison de cette céréale sur le marché mondial, le prix du blé a bondi de 30 % en un an (le Monde du 10 novembre 2022).

À l'autre bout de la chaîne, cela se traduit par une envolée du prix du pain, produit alimentaire de base pour les classes pauvres que la faim menace dans les pays où les salaires permettent à peine de survivre en

temps normal.

Mais en cette période de crise, certains vont cependant tirer leur épingle du jeu. Les céréaliers français en font partie qui vont réaliser cette année des profits historiques !

La guerre sans fin de l'impérialisme français

Depuis le retrait définitif des soldats français du Mali en août dernier, Barkhane était sur la sellette, mais l'arrêt officiel de l'opération que vient d'annoncer Macron ne signifie pas un retrait d'Afrique des soldats français.

L'opération Barkhane avait été inaugurée le 1er août 2014 pour remplacer et englober l'opération Serval, décidée par François Hollande en janvier 2013 pour sauver le gouvernement malien, et l'opération Épervier, inaugurée, elle, encore bien auparavant, en 1986, au Tchad. Derrière ces désignations se voulant exotiques se déploient en fait des interventions militaires quasi permanentes en Afrique depuis des décennies. Jusqu'à 5100 soldats français sont intervenus dans le cadre de Barkhane, dispersés entre le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad.

Le prétexte à l'opération Barkhane sur une large partie du Sahel et du Sahara était la lutte contre les groupes djihadistes. Sans succès, puisque le terrorisme djihadiste a étendu ses ravages jusqu'en Afrique de l'Ouest, menaçant le Bénin et la Côte d'Ivoire. Par contre, au Mali, les manifestations d'hostilité aux troupes françaises, dont la présence est ressentie comme une occupation, ont été de plus en plus larges et nombreuses.



Bamako, capitale du Mali

Mark Fischer

La fin de Barkhane n'annonce absolument pas un retrait des troupes françaises du Sahel, tout au plus un redéploiement déjà commencé depuis le printemps et, bien sûr, l'armée française maintiendra ses contingents au Gabon, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, à Djibouti.

L'imagination des militaires trouvera d'autres noms pour leur prochaine guerre d'inspiration coloniale. Mais, au fond, c'est la même guerre qui se poursuit contre les peuples d'Afrique depuis les indépendances, pour que les Total, Bolloré, Bouygues aient leur part des profits sués par les populations africaines.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : [contact@lutte-ouvriere-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

[ile-de-la-reunion.org](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
 Commission paritaire n°
 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
 ISSN : 2552-7282

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 227 (novembre 2022):

- **Grèves et manifestations:** la contestation ouvrière doit s'élargir
- **Révolution en Iran:** quelles perspectives et quelle direction ?
- **Italie:** Meloni, nouveau visage de la réaction
- **Haïti:** protestations populaires et gangs armés
- **Zone industrielle de Yopougon en Côte d'Ivoire:** un mouvement de grève inédit qui en appellera d'autres
- **Qatar:** exploitation féroce et contrats mirobolants à l'ombre de la dictature
- **États-Unis:** le droit à l'avortement remis en cause
- **L'ex-Secrétariat unifié face à la guerre en Ukraine**

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.